

Relevé de conclusions de la réunion de la Commission :
Parentalité du lundi 19 octobre 2020

Membres présents : Valérie Né (ville de La rochelle), Hospital Vinciane (Association Cocon bulle), Thiers Audrey (centre social), Gonzalez Claudia, Duguet Kerleau Christelle (Régie de quartier), Pascale Dold (ville de la Rochelle), Sylvie Zegrani (comité du petit Marseille), Florence Mercier (association la Farandole), Marchand Fabienne (ville de la rochelle), Laporte Yves (médiathèque), Richet Agnès (ville de La Rochelle), Dodin Aurélie (SIVU l'envol), Samantha Hénin (CAF), Maameri Jahla (conseillère municipale), Boutet Simon (Ville de La Rochelle),
Excusés : Girard Jaya (association enfant au cœur), Drapeau Christelle (ville de la rochelle),

Points abordés :

- 1. Echange d'expérience autour de la création d'une journée de la petite enfance, présence du SIVU.**
- 2. Questions diverses**

Conclusion :

Rappel de la création de la commission : commission créée à l'initiative du Collectif des associations suite à plusieurs retours d'associations (DEFI emploi, centre social, la Farandole...) du territoire faisant remonter le besoin d'un système de garde pour les familles qui ont besoin d'une à deux heures de garde pour pouvoir aller à un entretien d'embauche ou en formation.

Enfin, cette commission doit à moyen terme être sous la tutelle du centre social avec une veille et un soutien ci-besoin du Collectif des associations.

1. La création d'une journée de la petite enfance sur 4 communes de la CDA est partie d'une envie commune avec pour objectif de se faire plaisir ensemble et de faciliter les échanges.
Concrètement : projet sur 1 journée ouvert au public de 10h à 13h et de 14h à 18h30 avec 10 ateliers gratuits où les familles et les enfants ont la possibilité de repartir avec une petite production.
Moyens humains : 30 bénévoles et 1 professionnel par atelier
Moyens matériels : locaux et matériels des écoles maternelles mis à disposition
Organisation : 1 point accueil nécessaire pour créer du lien et expliquer la démarche.
Période : mi-novembre hors vacances scolaires, un samedi
Communication : réseau des adhérents et bouche à oreille.

Remarque : le Pertuis à Mireuil organise 1 semaine de la parentalité où les crèches, le collège, les écoles et la ludothèque participent.

Proposition : se rapprocher du Pertuis s'il y a une envie commune de créer un événement sur VLS et d'imaginer des passerelles entre quartiers.

La commission : les membres ne sont pas prêts à organiser un tel événement et ils estiment actuellement qu'il y a d'autres priorités. L'association l'enfant au cœur doit organiser en 2021 un festival de la parentalité sur le quartier de VLS ce qui s'apparente au projet du Pertuis à Mireuil.

2. Les membres se préoccupent de cette problématique historique de garde d'une à deux heures sur le quartier.
 - La CAF insiste sur le fait qu'il faut régler ce problème.
 - La ville souligne que le bien-être de l'enfant doit être pris en compte avant tout et non pas seulement le besoin du parent.
 - Ce problème met en évidence que les familles bricolent des solutions de gardes (voisins, baby sitter...) qui ne sont pas bon pour le bien-être de l'enfant.
 - La commission fait remarquer que chaque structure s'organise différemment sur les accueils occasionnels et qu'il est important d'échanger sur ces pratiques.

- La commission fait remarquer qu'il doit y avoir une articulation des fonctionnements de chaque structure. Il faut mettre de l'huile dans cet engrenage (problème d'horaire sur le fonctionnement entre structure par exemple) !
Exemple : une formation proposée par la régie débutant à un horaire perturbe le fonctionnement de la crèche et le bien-être de l'enfant, tout comme avec les enfants de deux ans et demi qui entrent à l'école.
- La commission propose d'inviter Fabien directeur du centre de loisirs du centre social et de travailler un projet d'articulation des fonctionnements de chacun. La finalité est de répondre aux familles en préservant le bien-être de l'enfant et sans mettre en difficulté les professionnels. Le retour à l'emploi ne doit pas être une problématique !
- Point COVID : beaucoup de familles se désistent sur des réservations et les professionnels doivent assouplir les contrats à cause des nombreuses pertes d'emploi. Le moral des familles est en baisse. Beaucoup de familles venues de Paris suite à la crise sanitaire, afin de faire du télétravail depuis La Rochelle.
- Remarque : bien d'avoir proposé des animations pour les habitants cet été mais attention à la musique trop forte et aux paroles des musiques diffusées.

Prochaine rencontre :

Jeudi 17 décembre 2020

Au centre social

14h à 16h